



Retard délivrance carte de séjour

Par **Chafcha**, le **23/07/2014** à **12:24**

Bonjour,rrnJe suis résidente en France depuis 7 ans et j'ai déménagé en août dernier en Essonne. Ma demande de renouvellement de carte de séjour date depuis décembre 2013. A ce jour je n'ai toujours pas ma carte. Mon récépissé a expiré début juillet et ma carte a été éditée, d'après la préfecture début juin. rnEn contactant la préfecture, on m'informe que je ne peux plus avoir de récépissé et qu'il faut que j'attende ma convocation...rnIl se trouve que mon employeur exige des papiers valides au risque de ne plus m'accepter... rnComment faire ? Y'a t'il un recours pour au moins qu'on me délivre un récépissé ? rnrnJe suis désespérée, merci pour votre réponse.